



Les compétitions d'athlétisme se dérouleront du 22 au 25 juillet prochain, à RIMOUSKI.

Pour y participer, voici comment faire :

SÉLECTION DES ATHLÈTES DE L'ÉQUIPE D'ATHLÉTISME

- 1- Être né entre 2006 et 2009.
- 2- Remplir le formulaire de déclaration d'admissibilité et d'appartenance régionale disponible au lien suivant:
[Athlétisme - Déclaration de l'athlète 2023 \(google.com\)](#)
- 3- Prendre part à un des trois événements régionaux de qualification suivant :
 - 5 MAI Compétition scolaire (Polyvalente Marcel-Landry)
 - 27 MAI Finale Régionale : CHAMPIONNAT RÉGIONAL SCOLAIRE**
 - 4 JUIN Mes Premiers Jeux (Granby)
- 4- Être affilié à la Fédération québécoise d'athlétisme dans le secteur compétitif, pour l'été 2023.
- 5- Réaliser au minimum un standard espoir. (Entre le 1er janvier 2022 et le 3 juillet 2023)
- 6- [Standards Espoirs régionaux \(athletisme-quebec.ca\)](#)
- 7- Être sélectionné par le comité selon l'ordre des critères suivants.

- 1- Meilleure performance de l'épreuve, entre le 2 mai et le 18 juin et ce lors d'une compétition reconnue par le comité.
- 2- Meilleure performance de l'épreuve, entre le 1^{er} janvier et le 1 mai et ce lors d'une compétition reconnue par le comité.
- 3- Être un espoir de médaille dans l'épreuve.
- 4- La sélection à l'épreuve, donne accès à la sélection d'une deuxième épreuve.
- 5- Les places restantes à l'issue des 3 premiers critères seront attribués à la discrétion du comité de sélection jusqu'à concurrence de 30 participantes ou à la présence de 2 athlètes dans toutes les épreuves.

- 8- Payer les frais de participation, environ 200\$.
- 9- Assister à la rencontre pré départ obligatoire le 14 juillet à 19h30 (endroit à déterminer).
- 10- **Vivre et rester avec l'équipe en tout temps**, du départ en autobus le 21 juillet, jusqu'au retour en autobus le 25 juillet.